



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 29 MAI 2024**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE**

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt quatre, le 29 mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 23 mai 2024, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de la Maire, Mme Corrine OLLIVIER.

**Secrétaire de séance : Sophie PIÉTU-AGEORGES**

**ORDRE DU JOUR**

<b>N°</b>	<b>Libellé</b>	<b>Rapporteur</b>
<b>76</b>	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par la Maire par délégation du Conseil municipal	La Maire
<b>77</b>	Assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 04 avril 2024	La Maire
<b>78</b>	Finances – Budget principal de la Ville et Budget annexe Foire et Salons – Produits irrécouvrables – Admissions en non valeur et créances éteintes 2024	La Maire
<b>79</b>	Services au public – Révision des tarifs restaurations, accueil avant et après classe et centre de loisirs	Jill GAUCHER
<b>80</b>	Services au public – Délégation de service public des transports urbains : acceptation de l'offre et autorisation à signer le contrat	Jill GAUCHER
<b>81</b>	Services publics – Acquisition de vélo à assistance électrique, vélo-pliant à assistance électrique ou non, acquisition de vélo enfant pour l'apprentissage du vélo – Aide de la Ville	Jill GAUCHER
<b>82</b>	Direction Générale - Dénomination de voie - Allée Samuel PATY	Franck MICHOUX
<b>83</b>	Direction Générale - Dénomination de lieu - Square Mélinée et Missak MANOUCHIAN	Franck MICHOUX
<b>84</b>	Direction Générale - Dénomination de bâtiment public - Maison de la Justice et du Droit Robert BADINTER	Franck MICHOUX

<b>N°</b>	<b>Libellé</b>	<b>Rapporteur</b>
<b>85</b>	Foncier – Identification des ZAENR sur le territoire de la commune de Vierzon	Franck MICHOUX
<b>86</b>	Jeunesse – Organisation des camps enfance et jeunesse durant l'été 2024 – Tarification, barème des participations et modalités de paiement accordées aux familles	Toufik DRIF
<b>87</b>	Affaires scolaires – Sectorisation des écoles du 1 <sup>er</sup> degré – Modification des principe d'affectation des élèves dans les écoles – Applicable à compter de la rentrée scolaire 2024/2025	Toufik DRIF
<b>88</b>	Direction Générale – Fixation des tarifs des activités périscolaires et extrascolaires	Toufik DRIF
<b>89</b>	Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations	Toufik DRIF
<b>90</b>	Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION
<b>91</b>	Sports – Attribution de subvention exceptionnelle de fonctionnement 2024 à l'association Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey	Wendelin KIM
<b>92</b>	Direction Générale - Dénomination de bâtiment public - Gymnase Christian MÉTROT	Wendelin KIM

## **DEL24/76– ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **La Maire**

J'ai été amenée à prendre les décisions suivantes :

- DEC24/23 – Finances – Sanisette – Dissolution de la régie de recettes,
- DEC24/24 – Musée de Vierzon – Renouvellement de l'adhésion à l'association des Musées en Centre-Val de Loire,
- DEC24/25 – Musée de Vierzon – Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et l'association AAATV,
- DEC24/26 – Musée de Vierzon –Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et l'association Les Amis du Musée de Vierzon,
- DEC24/27 – Musée de Vierzon –Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et le lycée Henri Brisson,
- DEC24/28 – Musée de Vierzon – Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et le CASI des Cheminots,

- DEC24/29 – Musée de Vierzon – Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et Monsieur Francis Fontaine,
- DEC24/30 – Musée de Vierzon – Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et Monsieur Hubert Cellier,
- DEC24/31 – Musée de Vierzon – Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et Monsieur Jean-Pierre Desbordes,
- DEC24/32 – Musée de Vierzon – Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon,
- DEC24/33 – Direction générale – Signature de convention pour la mise à disposition de matériel d'entretien des espaces verts au profit de la Commune de MASSAY,
- DEC24/34 – Direction générale – Demande de subvention – Fonds Vert – Rénovation thermique des équipements publics – Unité de production restauration collective,
- DEC24/35 – Finances - Assurances – Acceptation des indemnités perçues ou à percevoir ,
- DEC24/36 -Not'île - Convention d'occupation temporaire de la Décale par l'OCCE du Cher,
- DEC24/37 – Not'île - Convention d'occupation temporaire de la Décale par le lycée Saint-Joseph,
- DEC24/38 – reaVie – Constitution de provisions pour dépréciation des actifs circulants (créances irrécouvrables ou créances éteintes) et reprise de provisions constatées,
- DEC24/39 – Direction Générale – Demande de subvention auprès de l'État (Dotation Générale de Décentralisation) – Extension des horaires d'ouverture de la médiathèque Paul Eluard – Vierzon – année 2024,
- DEC24/40 – Finances – Réalisation d'un prêt relais de 1 000 000 € auprès de la Caisse Régionale de Crédit Mutuel du Centre pour financer des besoins de préfinancement de projets du budget principal de la Ville,
- DEC24/41 – Culture - Convention d'occupation temporaire des chalets par l'Association Festival du film de demain,

et la liste des marchés.

## **DEL24/77– ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 AVRIL 2024**

### **La Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 04 avril 2024.

### **ADOPTÉ PAR :**

26 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DRIF, (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET ( donne pouvoir à M. LATESSA).

2 absents : M.BERNARD, M. KALKIN

### **DEL24/78– FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSIONS EN NON VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES 2024**

#### **La Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'inscrire une provision de 20 000 € correspondant à 6 % des créances douteuses pour le budget principal de la Ville,
- d'inscrire une provision de 550 € correspondant à 10 % des créances douteuses pour le budget annexe Foire et Salons,
- d'imputer les dépenses à l'article 6817.

### **ADOPTÉ PAR :**

26 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DRIF, (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET ( donne pouvoir à M. LATESSA).

2 absents : M.BERNARD, M. KALKIN

### **DEL24/79– SERVICES AU PUBLIC – FIXATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION MUNICIPALE**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter les tarifs de la restauration scolaire tels que ci-dessous,
- de mettre ces tarifs en application au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

<b>Tranche / Quotient familial</b>	Unique	Hors Vierzon	0 à 210	211 à 270	271 à 350	351 à 401	402 à 570	571 à 620	621 à 820	821 à 920	921 à 971	972 à 1300	> 1300
<b>Prestations</b>													
Repas cantine (enfants)		6,30 €	1,00 €	1,40 €	2,10 €	2,60 €	3,00 €	3,30 €	3,50 €	3,80 €	4,10 €	4,20 €	4,30 €
Accueil cantine PAI		3,10 €	0,50 €	0,70 €	1,10 €	1,30 €	1,50 €	1,70 €	1,70 €	1,90 €	2,00 €	2,10 €	2,15 €
Majoration pour non respect des règles d'annulation et d'inscription (hors raison médicale)	20 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Employés municipaux	4,30 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Enseignants et autres intervenants adultes	6,30 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations exceptionnelles pour institutions extérieures (Hors CCAS)	6,80 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

### ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DRIF, (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET ( donne pouvoir à M. LATESSA).

2 absents : M. BERNARD, M. KALKIN

### **DEL24/80– SERVICES AU PUBLIC – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS : ACCEPTATION DE L'OFFRE ET AUTORISATION A SIGNER LE CONTRAT**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le choix de l'entreprise TRANSDEV Loir et Cher, constituant une société dédiée à l'exploitation du contrat, en tant que concessionnaire du service public pour l'exploitation du réseau de transports collectifs de la Ville de Vierzon,
- d'approuver les termes du contrat de concession de service public et ses annexes,
- d'autoriser Madame la Maire à prendre toutes les mesures pour la finalisation de la procédure avec le candidat retenu,
- d'autoriser Madame la Maire à signer le contrat de concession de service public avec le candidat retenu.

#### **ADOPTÉ PAR :**

23 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER),

1 voix Contre : M. RENÉ.

3 Abstentions : M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA

2 Abstentions par mandat : Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET ( donne pouvoir à M. LATESSA).

2 absents : M. BERNARD, M. KALKIN

### **DEL24/81 – SERVICES PUBLICS – ACQUISITION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, VÉLO-PLIANT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE OU NON, ACQUISITION DE VÉLO ENFANT POUR L'APPRENTISSAGE DU VÉLO – AIDE DE LA VILLE**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération DEL21/27 du Conseil municipal du 11 février 2021,
- de décider d'accorder une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique représentant 25 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 200 €. Seuls les vélos d'un prix supérieur à 600 € sont éligibles,
- de décider d'une aide pour l'acquisition d'un vélo-pliant (électrique ou non) représentant 40 % du coût d'acquisition TTC dans la limite de 200 €, décider que l'aide minimum est de 150 €. Seuls les vélos d'un prix supérieur à 375 € sont éligibles,
- de décider d'une aide de 30 € pour l'achat d'un vélo pour enfant (avec pédales) jusqu'à 14 pouces.

L'ensemble des aides est soumis à l'acquisition dans un commerce vierzonnais.

**ADOPTÉ PAR :**

27 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

6 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET ( donne pouvoir à M. LATESSA).

2 absents : M. BERNARD, M. KALKIN.

**DEL24/82 – DIRECTION GÉNÉRALE – DÉNOMINATION DE VOIE – ALLÉE SAMUEL PATY**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de nommer l'allée d'accès à la cité scolaire Édouard Vaillant « Allée Samuel PATY » .

**ADOPTÉ PAR :**

27 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

6 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET ( donne pouvoir à M. LATESSA).

2 absents : M. BERNARD, M. KALKIN.

**DEL24/83 – DIRECTION GÉNÉRALE – DÉNOMINATION DE LIEU - SQUARE MÉLINÉE ET MISSAK MANOUCHIAN**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de nommer le futur square de la rue des Ponts « Square Mélinée et Missak MANOUCHIAN ».

**ADOPTÉ PAR :**

27 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MOREÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

6 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET ( donne pouvoir à M. LATESSA).

2 absents : M.BERNARD, M. KALKIN.

#### **DEL24/84 – DIRECTION GÉNÉRALE – DÉNOMINATION DE BÂTIMENT PUBLIC – MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT – ROBERT BADINTER**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de nommer la maison de Justice et du droit « Maison de la justice et du droit Robert BADINTER ».

#### **ADOPTÉ PAR :**

27 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MOREÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

6 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET ( donne pouvoir à M. LATESSA).

2 absents : M.BERNARD, M. KALKIN.

#### **DEL24/85 – FONCIER – IDENTIFICATION DES ZAENR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VIERZON**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la liste des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAENR) dressée ci-après :

- parcelles cadastrées section EM numéros 102, 53, 54,55 et 129, (secteur les Grandes Jonchères) présentées sur la carte en annexe (ENR1)



- parcelles cadastrées section DX numéros 15 à 25, 44 à 53, 56 à 58, 60, 119, 120, 65, 160, 161, 155, 154, 150, 149, 147 (secteur la Feuilleraie) présentées sur la carte en annexe (ENR2)
  - parcelles cadastrées section BD numéros 346, 320, 338, 322 et 334, (le Vieux Domaine) présentées sur la carte en annexe (ENR3),
  - parcelles cadastrées section EI numéros 570, 569 et 759, présentées sur la carte en annexe (ENR4),
  - parcelles cadastrées section EK numéros 302 à 305, présentées sur la carte en annexe (ENR5),
  - parcelles cadastrées section AL numéros 279 à 280, d'une surface totale de 98 806 m<sup>2</sup>, présentées sur la carte en annexe (ENR6),
- de confier à la Maire ou à l'Adjoint délégué le soin de transmettre ladite liste au référent préfectoral et à l'EPCI compétent.

#### **ADOPTÉ PAR :**

*24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. MICHOUX, Mme MION, Mme MOREVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.*

*6 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET ( donne pouvoir à M. LATESSA).*

*3 abstentions : Mme KAOUES, M. LHONNEUR, Mme MILLÉRIOUX.*

*2 absents : M. BERNARD, M. KALKIN.*

### **DEL24/86 – AFFAIRES SCOLAIRES – ORGANISATION DES CAMPS ENFANCE ET JEUNESSE DURANT L'ÉTÉ 2024 – TARIFICATION, BARÈME DES PARTICIPATIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FAMILLES**

#### **Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la tarification, les modalités d'accès, de paiement et d'annulation, accordées aux familles pour les camps proposés durant les séjours d'été 2024,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire délégué à signer tous contrats ou conventions afférents aux activités,
- d'imputer les dépenses et recettes correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

## ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

2 absents : M. BERNARD, M. KALKIN.

## **DEL24/87 – AFFAIRES SCOLAIRES – SECTORISATION DES ÉCOLES DU 1ER DEGRÉ – MODIFICATION DES PRINCIPES D'AFFECTATION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES – APPLICABLE A COMPTER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025**

### **Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les nouvelles règles d'affectation des élèves issus des secteurs « n°1 Château », « n°2 Centre-ville » et « n°7 Clos du Roy », selon le listing des rues ci-annexé,
- d'appliquer ces dispositions à compter de la rentrée scolaire 2024/2025.

## **ANNEXE 1 – DÉLIBÉRATION SECTORISATION SCOLAIRE 2024/2025**

### **Secteurs « n°1 Château », « n°2 Centre-ville » et « n°7 Clos du Roy »**

Modification des règles d'affectation scolaire pour ces 3 secteurs à compter de la rentrée scolaire 2024/2025.

Cette modification concerne l'affectation des élèves résidant dans ces rues et demandant une nouvelle inscription scolaire. Tous les élèves déjà scolarisés ne sont pas concernés.

### **LISTE DES RUES RÉAFFECTÉES**

Dénomination des rues	Zone d'origine	Zone d'affectation
Parc de Bellevue	Groupe scolaire Tunnel Château	Secteur n°7 Clos du Roy – Groupe scolaire Pierre Bodin/Jean Zay
Gay Lussac du n° 19 au 29	Groupe scolaire Tunnel Château	Secteur n°7 Clos du Roy – Groupe scolaire Bodin/Zay

Armand Brunet	Groupe scolaire Tunnel Château	Secteur n°2 Centre-ville – Maternelle Jules Vallès/Elémentaire Émile Charot-Molière
Victor Hugo	Groupe scolaire Tunnel Château	Secteur n°2 Centre-ville – Maternelle Jules Vallès/Elémentaire Emile Charot-Molière
Avenue de la République n° pairs	Groupe scolaire Tunnel Château	Secteur n°2 Centre-ville – Maternelle Jules Vallès/Elémentaire Émile Charot-Molière
Raspail	Groupe scolaire Bodin/Zay	Secteur n°1 Château – Groupe scolaire Tunnel Château
Souvenir Français	Groupe scolaire Bodin/Zay	Secteur n°1 Château – Groupe scolaire Tunnel Château

#### **ADOPTÉ PAR :**

28 voix Pour : *M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).*

2 absents : *M. BERNARD, M. KALKIN.*

### **DEL24/88 – DIRECTION GÉNÉRALE – FIXATION DES TARIFS DES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter les tarifs des activités périscolaires et extrascolaires tels que ci-dessous,
- de mettre ces tarifs en application au 1<sup>er</sup> septembre 2024.



## **ADOPTÉ PAR :**

28 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

2 absents : M. BERNARD, M. KALKIN.

## **DEL24/89 – ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS**

### **Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

1 500 € à L'Ensemble Folklorique des Berriauds

1 500 € à La Croix Rouge Française

1 500 € à C.L.B.

800 € à L'Université Populaire

500 € au Centre Généalogique de Vierzon

300 € à L'A.N.A.C.R. Comité de Vierzon

300 € à la Cantilène

300 € aux Peintres de la Forêt

150 € à la Cabane à grandir

150 € au Groupe d'entraide Mutuelle GEM ODYSÉE

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 7 000 € sur les crédits ouverts au budget 2024 article 6574.

## **ADOPTÉ PAR :**

28 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

2 absents : *M.BERNARD, M. KALKIN.*

## **DEL24/90 – RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur : Solange MION**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de modifier le tableau des effectifs.

### **ADOPTÉ PAR :**

28 voix Pour : *M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).*

2 absents : *M.BERNARD, M. KALKIN.*

## **DEL24/91 – SPORTS - ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE FONCTIONNEMENT 2024 À L'ASSOCIATION LES PRÉDATEURS DE VIERZON ROLLER HOCKEY**

**Rapporteur : Wendelin KIM**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention de :

- 5 000 € à l'association « Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey » pour leur qualification en coupe d'Europe de Roller Hockey.

- d'autoriser Madame la Maire à procéder au versement de la subvention,

- d'imputer la dépense correspondante respectivement sur les crédits ouverts au budget primitif 2024, fonction 30, article 65748.

### **ADOPTÉ PAR :**

28 voix Pour : *M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.*

5 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

2 absents : M. BERNARD, M. KALKIN.

**DEL24/92 – DIRECTION GÉNÉRALE – DÉNOMINATION DE BÂTIMENT PUBLIC - GYMNASSE CHRISTIAN MÉTROT "**

**Rapporteur : Wendelin KIM**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de nommer le gymnase Sellier, « Gymnase Christian MÉTROT»,

**ADOPTÉ PAR :**

28 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. DUMON (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

2 absents : M. BERNARD, M. KALKIN.

Fait à VIERZON, le 30 mai 2024,

La Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Corinne OLLIVIER".

Corinne OLLIVIER



